LE JOURNAL DU **DÉPARTEMENT**

Saône-et-Loire info

SOLIDARITÉS

DÉMOCRATIE

TRANSPARENCE

open data71

FINANCES PUBLIQUES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

TOURISME

EMPLOI

CULTURE

AGRICULTURE

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Département se dévoile

© DIRECTION DE LA COMMUNICATION CG71

RCEA

NON aux péages !

Face à l'entêtement du Gouvernement, le Département organise une votation citoyenne pour dire non au projet de privatisation de la RCEA. **PAGE 4**

AGRICULTURE

Un lycée, une vigne, une chèvrerie

Gros plan sur le domaine de Davayé, tout près de Mâcon, où des lycéens et des adultes en formation participent à la vie de l'exploitation viticole et fabriquent du fromage de chèvre. **PAGE 5**

saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT

VOTATION CITOYENNE DU 20 AU 30 NOVEMBRE

RCEA : NON aux péages, OUI à l'écotaxe !

© T.CHASSEPOUX

C'est s'appelle un déni de réalité !
Réforme des retraites, réforme des collectivités territoriales ou gestion du dossier de la RCEA : chaque fois, la méthode du Gouvernement est la même. Il fait comme si la parole des citoyens et des élus locaux ne comptait pas.

Sur la RCEA justement, il y a trois mois, dans ces colonnes, je témoignais de l'incroyable surdité du Gouvernement puisque toutes nos actions pour faire entendre les habitants de Saône-et-Loire avaient été vaines. À l'époque pourtant, nous attendions encore beaucoup du rendez-vous fixé au 14 septembre avec Nathalie Kosciusko-Morizet, la ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. En cette occasion, nous devions en effet lui présenter notre projet alternatif à la privatisation de la RCEA, projet financé par l'écotaxe sur les poids lourds.
Même si les décrets de la mise en concession autoroutière à péages avaient été publiés en juin, il nous semblait qu'entre personnes recherchant l'intérêt général, un compromis nouveau pouvait s'envisager !

Mais, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, c'était manquer de discernement ! Car la réponse de la ministre n'a pas varié d'un iota, confinant à l'obstination.
Si, fin août, dans un entretien sur BFMTV* avec Jean-Jacques Bourdin, elle s'engageait pour la gratuité des trajets locaux, nous avons pu mesurer lors de notre entrevue qu'il ne s'agissait que d'une annonce de communication et qu'à ce jour, aucune solution de la sorte ne s'envisageait concrètement.

C'est pourquoi, face à cet entêtement et à cette légèreté, nous maintenons notre votation citoyenne.
Organisée à mon initiative par notre Département, elle permettra aux habitants des 152 communes des cantons proches de la RCEA de s'exprimer du 20 au 30 novembre. Si vous aussi vous faites partie des 97 000 foyers concernés, vous aurez les moyens de refuser le projet du Gouvernement ou, au contraire, d'approuver celui du Département, soutenu par une partie de l'UMP et les mouvements écologistes. Comment ? Vous recevrez prochainement, dans votre boîte aux lettres, un bulletin et une enveloppe T gratuite d'affranchissement, le tout à renvoyer par la Poste. Vous direz alors si OUI ou NON vous « êtes favorable à la mise en concession avec péages de la RCEA à 2x2 voies décidée le 24 juin par l'État, alors qu'il existe une alternative réalisable du Conseil général mobilisant l'écotaxe sur les seuls poids lourds et garantissant la gratuité et le respect des délais d'achèvement ?».

Votre participation est de la plus haute importance. Le nombre de votants fera la force de notre votation. Alors, si comme les élus du Département vous dénoncez ce projet scandaleux pour la Saône-et-Loire, mobilisez-vous et votez NON !

Arnaud Montebourg,
président du Conseil général

** Émission Bourdin 2012 du 26 août 2011 en diffusion sur You Tube.*

L' agenda culturel PAGE 9

© D.R

Un Bressan sur le ring PAGE 12

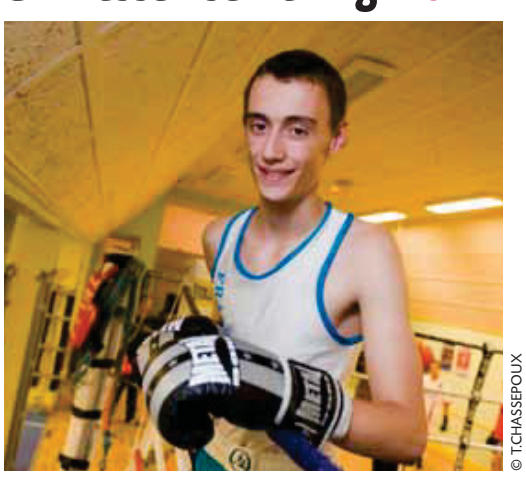

© T.CHASSEPOUX

SAÔNE-ET-LOIRE INFO

- **Directeur de la publication :** Arnaud Montebourg
- **Co-directeur de la publication :** Dominique Lotte
- **Rédaction en chef :** Catherine Ségeral
- **Conception & réalisation :** Cités Plume
- **Impression :** Maury Imprimeur
- **Tirage :** 267 000 exemplaires
- **Distribution :** La Poste
- **Dépôt légal :** 4e trimestre 2011 - Saône-et-Loire info est disponible en version braille et en cassette audio ainsi que sur www.cg71.fr. Les articles contenus dans la page *Tribunes* n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.
- **ISSN :** 2101-6801

Vous saurez tout sur tout ! Depuis le 30 septembre, le Département met à disposition des internautes des centaines de milliers d'informations jusqu'alors difficilement accessibles au grand public. Pour les citoyens, c'est un pas vers plus de transparence. Les plus initiés y voient aussi une opportunité de développer de nouveaux services.

OPEN DATA : LE DÉPARTEMENT LIBÈRE SES DONNÉES

Vous êtes étudiant, journaliste, chercheur, statisticien, professeur ou tout simplement... curieux. De Saône-et-Loire ou d'ailleurs, vous avez désormais accès aux documents produits par les services du Département. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de vous connecter au site www.opendata71.fr et de vous laisser guider !

Vous pouvez, par exemple, consulter les subventions versées par le Conseil général et lancer une recherche par type de budget, par thème ou par commune. Vous comprendrez ainsi comment la collectivité fonctionne et utilise l'argent de vos impôts. Vous cherchez le nom d'un arrêt d'autocar ? L'adresse d'un camping ou d'un restaurant ? La liste des monuments historiques à visiter dans le département ? L'Open data vous guide également dans ce type de recherches.

« Il faut envisager ce site Internet comme un grand entrepôt de données accessible à tous », explique Pierre-Paul Pénillard, chargé de mission Open data au Conseil général. Autrement dit, quel que soit votre niveau en informatique, quelle que soit l'heure de la journée, vous pouvez flâner dans cette mine d'informations, examiner certaines données avec attention voire en enregistrer d'autres pour votre propre utilisation.

Open data transforme la relation du citoyen avec l'institution

C'est en cela que le projet Open data représente une révolution pour la Saône-et-Loire. Non seulement, les citoyens peuvent consulter à l'envi des informations qui jusque-là ne leur étaient pas aussi facilement accessibles, mais ils peuvent, en plus, les réutiliser pour, par exemple, monter un site Internet ou, pourquoi pas, créer des applications innovantes pour Smartphone. Voilà qui devrait intéresser les développeurs, les bloggeurs et les entreprises des technologies de l'information et de la communication ! D'autant que le Département organisera prochainement un concours qui récompensera les initiatives lancées grâce à l'Open data.

Pour autant, la libération de cette masse d'informations suit un processus strict. Les documents contenant des données nominatives, relevant de la vie privée ou de la sécurité ne sont pas accessibles. Pour y veiller, le Département a constitué un comité d'éthique composé de cinq citoyens : Jacques Boucaud, journaliste, Denise Lespinasse, présidente d'UFC Que choisir ? en Saône-et-Loire, Jean-Philippe Buchaillard, professeur de philosophie, Christine Desmaret, magistrate à la retraite, Moïse Mayo, directeur régional de l'Insee Bourgogne.

Pionnière en la matière, la Saône-et-Loire est le premier Département à se lancer aussi massivement dans la libération de données. Pour les élus, l'enjeu de la démarche réside dans la transparence de l'action politique, véritable moteur de l'implication et la participation des habitants : « plus les citoyens sont informés, mieux ils jouent leur rôle d'acteurs de la démocratie », confirme Arnaud Montebourg, président du Conseil général. Alors, n'attendez plus : connectez-vous et emparez-vous des données du Département. Utilisez-les, regroupez-les, croisez-les et innovez ! ■ ***Réagir à cet article sur www.cg71.fr***

© T.CHASSEPOUX

Vendredi 30 septembre, après le lancement officiel de l'Open data, les habitants ont pu tester les nombreuses fonctionnalités du site. Maintenant, à vous de jouer !

POINT DE VUE

© T.CHASSEPOUX

Pierre Martinerie
Vice-président chargé du développement durable, de la démocratie participative et du projet stratégique pour la Saône-et-Loire

« L'information est un bien public ! Pour associer les habitants à l'élaboration de nos projets et pour qu'ils puissent exercer leur contrôle citoyen sur nos actions, nous devons être totalement transparents sur notre fonctionnement. Cela signifie leur donner accès aux informations que le Département produit. C'est la première ambition du projet Open data. Un autre enjeu est celui du développement économique et de l'attractivité du département. Open data fournit une matière première inestimable pour les développeurs. La libération de ces données favorisera à coup sûr la créativité et l'innovation locale, avec pour conséquence la création de richesses.
Pour toutes ces raisons, l'Open data tend des passerelles avec notre projet Sirius pour l'avenir de la Saône-et-Loire. » ■

SIRIUS, je participe
Avec vos idées, la Saône-et-Loire voit loin.
Exprimez-vous sur www.sirius71.fr

LA SÉCURITÉ EXPLIQUÉE **AUX COLLÉGIENS**

C'est une première. Les services de l'État et le Conseil général ont organisé un exercice pratique au collège Victor-Hugo à Lugny. Objectif : sensibiliser les jeunes aux règles de sécurité à l'intérieur et aux abords des cars. Retour sur l'expérience.

L'autocar. Dans un département vaste et rural comme la Saône-et-Loire, il s'agit souvent du seul moyen de transport pour se rendre au collège. C'est aussi un endroit où les élèves aiment bien chahuter... Seulement voilà : le moindre écart de comportement peut avoir des incidences sur la sécurité et le confort des trajets. Si cela est vrai à l'intérieur du véhicule, les abords de l'autocar — l'arrêt, les passages piétons, l'entrée du collège — sont aussi concernés.

Pour ces raisons, le Conseil général lance cette année des opérations de sensibilisation dans les 53 collèges. **Le coup d'envoi a été réalisé le 22 septembre dernier au collège Victor-Hugo à Lugny**. En tout, 142 élèves de sixième se sont prêtés au jeu. Ils ont réalisé une série d'exercices pratiques, notamment celui consistant à évacuer le véhicule en moins de trente secondes. En cas d'incendie, c'est le temps que met la fumée à rendre l'air totalement irrespirable.

Pari gagné ! Non seulement les collégiens ont réussi le test mais ils en ont compris toute l'importance. « Ils ont posé beaucoup de questions, sur les consignes de sécurité mais aussi sur le rôle du conducteur... La seule présence d'un car dans la cour du collège les a beaucoup intrigués, les amenant à en discuter entre eux », confirme Hélène Gerber, directrice des transports et de l'intermodalité au Conseil général.

En complément de l'exercice pratique, une formation théorique a rappelé les comportements à adopter à l'intérieur, mais aussi aux abords du car. Se rendre à l'arrêt sans courir, attendre que le car soit bien arrêté avant de s'en approcher, ne jamais traverser devant ou derrière le car... sont autant de règles d'or à observer au quotidien.

Même s'il est encore tôt pour dresser un bilan, l'opération, organisée par le pôle de compétence sécurité routière de l'État, la police, la gendarmerie, la Prévention routière et les services du Département, a remporté un vif succès auprès des sixièmes, dont la plupart prennent d'ailleurs le car pour la première fois cette année. **L'ambition du Conseil général est aujourd'hui de déployer ces actions dans les 53 établissements publics du territoire.** Pour Jean-Luc Fonteray, vice-président aux Transports, présent lors de l'exercice, « la prévention reste la clé pour assurer la sécurité des collégiens dans les transports ». Un exercice de bonne conduite à suivre !

© CG71

Le Conseil général a la responsabilité de plus de 16 000 élèves transportés en car chaque année.

© CG71

Marie-France Duroure, principale du collège Victor-Hugo, Lugny

« Dans notre établissement, 96% des élèves utilisent les transports scolaires. L'opération revêtait ici tout son sens et était particulièrement attendue par les équipes éducatives et les parents. En effet, les conducteurs nous informent régulièrement de comportements inappropriés voire dangereux dans les cars. En plus de montrer les consignes de sécurité, la formation aura permis de sensibiliser les collégiens aux bons comportements et à la citoyenneté. Pour nous, le bilan est très positif ! »

VOTATION, MODE D'EMPLOI

• Qui vote ?

Vous, si vous habitez l'une des 152 communes principalement concernées par la RCEA. À partir du 8 novembre, vous recevrez par courrier votre bulletin de vote sous enveloppe. Pour savoir si vous votez, rendez-vous sur www.cg71.fr

• Comment ?

Il vous suffira de répondre par oui ou par non à la question sur la mise en concession de la RCEA et de renvoyer votre bulletin au Conseil général sans avoir à l'affranchir, avec l'enveloppe T fournie. Un seul vote par foyer est autorisé.

RCEA : NON AU PÉAGE !

Du 20 au 30 novembre, les habitants des 152 communes principalement concernées par la RCEA seront invités à s'exprimer sur le projet de l'État consistant à privatiser l'axe routier.

Pour le Département, c'est une évidence : les riverains de la RCEA ont leur mot à dire ! Ce sont eux qui, d'ici à 2017, devront payer un ou plusieurs péages pour leurs trajets quotidiens. Ce sont eux aussi qui ont déjà financé les aménagements de la route via leurs impôts. Pour toutes ces raisons, le Conseil général a décidé en juillet de leur donner la possibilité de s'exprimer, comme l'autorise le Code général des collectivités territoriales.

Face à la suspension de cette décision par le préfet de Saône-et-Loire, ce qui devait être un référendum prendra finalement la forme d'une votation citoyenne par correspondance. Les 97 000 foyers des dix-huit cantons concernés par la RCEA pourront répondre à la question : « êtes-vous favorable à la mise en concession avec péages de la RCEA à 2x2 voies décidée par l'État le 24 juin, alors qu'il existe une alternative réalisable du Conseil général mobilisant l'écotaxe, sur les seuls poids-lourds et garantissant la gratuité et le respect des délais d'achèvement ? ». L'enjeu est de taille : il s'agit de préserver la gratuité de cet axe et d'en assurer la sécurité. ■

© T. CHASSEPOUX

Les prochaines réunions, en présence d' Arnaud Montebourg et des élus du canton :

- 3 novembre à 20 heures, à Ciry-le-Noble (salle des fêtes)
- 10 novembre à 20 heures, à La Roche-Vineuse (salle des fêtes)
- 17 novembre à 20 heures, à Digoin (salle des Capucins, à Neuzy)

La formation, comme à la ferme !

En plus d'un lycée agricole et d'un centre d'apprentissage pour adultes, le pôle de formation de Davayé comprend un domaine viticole et un élevage caprin. Visite guidée !

Au pied des roches de Vergisson et de Solutré, à deux pas du cœur historique de Davayé, se trouve une charmante bâtisse en pierre du XVII[e] siècle. **C'est ici que sont fabriqués près de onze tonnes de fromages par an :** le Mâconnais d'appelation d'origine protégée, le Bouton de culotte, le Poncétys et des chèvres frais. En plus des dix salariés que compte l'exploitation, les lycéens et les apprentis mettent la main à la pâte. « Ils participent pleinement à la production, explique Florent Rouve, directeur d'exploitation. La vocation première de notre exploitation étant pédagogique, ils mettent en pratique directement ce qu'ils ont appris.»

Quant au lait, nécessaire pour la fabrication des fromages, il vient de la chèvrerie, située juste à côté. Tout est sur place, donc, permettant ainsi aux élèves de suivre toutes les étapes de fabrication, du pis de l'animal à l'affinage du fromage.

Une partie de la production est ensuite vendue à la boutique du domaine. Bien connu pour ses fromages, le domaine de Davayé est également réputé pour son exploitation viticole : 16 hectares de vignes, soit 950 hectolitres de vin en 2011, sur trois appellations et une gamme de trois vins (Saint-Véran, Pouilly-Fuissé, Mâcon Davayé rouge).

Mais au-delà de la formation et de la production, **le domaine de Davayé a une vocation d'expérimentation et d'animation du territoire.** « Nous avons été l'un des moteurs du dossier d'obtention de l'appellation d'origine contrôlée — AOC — pour le fromage mâconnais », rappelle Florent Rouve. L'exploitation reçoit régulièrement des médailles pour ses vins et ses fromages. Côté animation, le domaine n'est pas en reste avec des journées « caves ouvertes » les 26 et 27 novembre prochain et la fameuse Transhubique du 30 octobre : près de 200 marcheurs sont attendus pour accompagner la descente des chèvres encore en pâturage sur la roche de Vergisson.

- Le domaine de Poncétys, Davayé, à dix minutes de Mâcon.

www.macon-davaye.com ■

Réagir à cet article sur www.cg71.fr

© T. CHASSEPOUX

Depuis 2009, le domaine s'engage dans une démarche de conversion en agriculture biologique. Ici, la fabrication de fromages avec les lycéens

Paniers fraîcheurs : après Mâcon, Chalon !

Sur de bons rails à Mâcon, les Paniers fraicheurs entrent en gare de Chalon-sur-Saône.

Gros plan sur une initiative qui ravit à la fois les producteurs et les consommateurs.

Un étal de légumes dans un hall de gare. Si l'image a surpris plus d'un voyageur, le concept en a séduit bien davantage. Inauguré en juin, le stand des Paniers fraîcheurs a effectivement trouvé sa place dans la gare de Mâcon. Chaque semaine, de nombreux clients récupèrent un panier de fruits et légumes à la sortie de leur train. « C'est un gain de temps », avancent les uns. « C'est la garantie de trouver des produits frais et locaux », disent les autres. Les producteurs, quant à eux, voient dans cette initiative une opportunité de développer leur réseau commercial.

Pour toutes ces raisons, le service arrive aujourd'hui en gare de Chalon-sur-Saône, grâce à la la SNCF, avec le soutien de la chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et du Conseil général. MVbio, un maraîcher de Saint-Émiland y installera chaque jeudi ses paniers, à compter du 27 octobre. Avis aux voyageurs ! Pour le Conseil général, l'initiative des Paniers fraîcheurs est doublement intéressante. En rapprochant les consommateurs des producteurs, l'opération s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur des circuits courts d'agriculture. Elle donne également une vitrine aux petits producteurs, premières victimes de la crise économique. ■

MON PANIER FRAÎCHEUR

- gare de Mâcon, tous les jeudis de 17 à 19 h 30
- gare de Chalon-sur-Saône, tous les jeudis, de 17 à 19 h 30

CHALON-SUR-SAÔNE

Les saisons d'Impulsions

Poésie et théâtre sont au menu des saisons d'Impulsions du 4 novembre au 16 décembre.
Casse-croûte de textes et dégustation de paroles, à se lécher les babines !

« Ne pas oublier que le langage est une fête » : c'est ce que propose le collectif Impulsions de Chalon-sur-Saône dans le cadre de ses Saisons poétiques. Le banquet de mots fera honneur à Jean-Pierre Siméon, écrivain de théâtre et de poésie. À Saint-Rémy, le 4 novembre, on se délectera d'une lecture musicale de ses textes. Le Réservoir de Saint-Marcel, accueillera, le 17, le spectacle *Je parle un langage de fête*. Les interprètes s'emparent de plusieurs textes de Jean-Pierre Siméon, théâtre, poésie et chanson pour une fête du verbe et de la parole.
Le 26, la bibliothèque de Chalon reçoit Cheyne la maison d'édition de l'écrivain.
La saison s'achèvera à Châtenoy-le-Royal le 16 décembre par une lecture de passionnés de la bibliothèque qui ont concocté un mélange de textes de théâtre, inspiré par le travail du collectif sur le spectacle *Je parle un langage de fête*.
Collectif de création et d'animation poétiques, Impulsions travaille depuis plus de 20 ans, avec notamment le soutien du Département, à rendre à la poésie sa dimension orale au moyen de lectures publiques, spectacles, animations scolaires.
● Plus d'infos : collectif Impulsions, Chalon-sur-Saône : 03 85 48 74 21 http://impulsions.org

MÂCON – GÉNELARD

Novembre : le mois du doc

Depuis sa première édition en 2000, le mois du film documentaire ne cesse de se développer. En 2010, il a totalisé plus de 2 700 séances, accueillant 120 500 spectateurs partout en France. Cette année, deux structures de Saône-et-Loire participent à la manifestation : le Centre de démarcation de Génelard diffuse quatre documentaires le dimanche 20 novembre: *La ligne de démarcation en Saône-et-Loire*, *Les 43 tirailleurs* (le 16 à Mâcon), *La promesse de Biscotine* (le 12 à Mâcon), et *Un monde pour soi*. La médiathèque de Mâcon présentera par ailleurs deux autres films : *Sochaux, cadences en chaînes* le 9 novembre en présence de la réalisatrice et *Yolande, Maria, Berthe et les autres* le 19 novembre. Le public pourra découvrir dans le hall de la médiathèque l'exposition « regards documentaires » présentant l'histoire, mais aussi les principaux styles et auteurs de cette discipline.
● Toute la programmation : www.moisdudoc.com

MÂCON

Café Alzheimer

Vous vous posez des questions sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Vous êtes concerné personnellement ou accompagnez un proche qui présente des troubles. Rendez-vous au café Alzheimer à la maison mâconnaise des vins.
Des moments d'information et d'échange avec des professionnels spécialisés et des bénévoles, autour d'un café, vous sont proposés par la plateforme de répit pour les aidants familiaux et la consultation mémoire du Mâconnais - avec la participation du Clic de Mâcon.
Les prochains rendez-vous auront lieu mardi 15 novembre sur le thème : maladies d'Alzheimer et apparentées, et si on en parlait ? et mardi 29 novembre pour parler du quotidien, quelles possibilités d'aides ?
● De15h à 17h. 484, avenue de-Lattre-de-Tassigny à Mâcon. Entrée libre. Pour plus d'informations contacter Mme Verneaud au 03 85 21 62 10

++++++++++++++++++

Plans-terriers_

Au XVIIIe siècle, l'abbaye de Cluny a fait dresser de grands plans aquarellés (dits « plans-terriers ») de ses propriétés foncières dans le Mâconnais. Les plans numérisés ont été géolocalisés et « superposés » à d'autres documents cartographiques plus récents : cadastre napoléonien, cartes du XIXe et XXe siècles, photographies aériennes et autres informations géographiques. Ils sont désormais consultables sur le site Internet des Archives départementales. www.archives71.fr

++++++++++++++++++

Starting-Blocks_

Si vous souhaitez participer à la 7e édition du marathon du Charolais, vous avez encore jusqu'au 1er novembre pour vous inscrire. Ce marathon est à l'image de la région charolaise, au plein cœur de la nature verdoyante, dans les couleurs de l'automne et sous le règne de la convivialité. Départ de Gueugnon le 5 novembre à 11 heures. Parcours en une seule boucle. Plus d'infos http://marathoncharolais71.free.fr 03 85 85 32 72 / 03 85 85 31 76 / 03 85 84 43 48

++++++++++++++++++

Soupes_

Apportez votre soupe et composez une symphonie, dimanche 23 octobre dès 11 h 30 à la maison des associations Guynemer au Creusot. Quelles que soient la quantité et l'heure de la journée, venez faire goûter les recettes de soupes héritées de vos grands-mères, inspirées de vos origines ou issues de votre imagination. Vous pouvez aussi vous inscrire au concours symbolique et humoristique de la meilleure soupe (03 85 77 58 20 ou sur www.le-creusot.fr).
Quelques entremets artistiques accompagneront les marmites en ébullition.

AUTUN

De nouvelles perspectives pour l'abattoir

L'abattoir communautaire de l'Autunois a signé, le 26 août dernier, un contrat avec la SVA Jean Rozé. Ce nouveau partenariat lui ouvre des perspectives de développement bienvenues et conforte ses parts de marché.

C'est à Vitré, en Ille-et-Vilaine que la délégation autunoise, représentante de la Sica, gestionnaire de l'abattoir, a signé, le 26 août dernier, un important contrat avec la SVA Jean Rozé société d'abattage et de découpe, filiale d'Intermarché.

Ce contrat de prestations d'abattage permettra de faire bondir le carnet de commandes d'environ 30 % soit une augmentation du volume de bovins abattus de l'ordre de 600 tonnes.

Au-delà de l'abattoir, ce contrat concerne l'ensemble de la filière bovine locale. En effet, il offre aux éleveurs bovins, en proie à de graves difficultés depuis plusieurs années, de nouveaux débouchés et permettra de mettre progressivement en place une filière locale. Les élus de l'Autunois peuvent se féliciter de ce nouveau partenariat. Ils engagent d'ailleurs un programme d'aménagement pluriannuel et ambitieux pour accompagner ces évolutions : « la communauté de communes de l'Autunois va se mettre en quatre pour que l'outil continue d'évoluer. Il est de notre devoir de faire le nécessaire pour que nous conservions un outil de grande qualité » a déclaré Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun, président de la communauté de communes.

LE BREUIL

Le foyer Harmonie fait peau neuve

Les nouveaux locaux du foyer Harmonie du Breuil ont été inaugurés le 12 septembre par les élus locaux, en présence d'Évelyne Couillerot, vice-présidente du Conseil général. « Le foyer date de 1974, il avait besoin d'importants travaux d'humanisation, explique Yves Jacob, co-directeur responsable du foyer Églantines. Un bâtiment neuf jouxte désormais le bâtiment d'origine, lui-même rénové. Maintenant les résidants profitent de chambres de 20 m² avec salle de bains/wc. Chaque étage dispose d'une salle à manger, d'un salon et d'un espace détente. Au dernier niveau, des studios sont destinés aux personnes qui se préparent à vivre hors du foyer.

Le foyer Harmonie accueille 50 personnes qui travaillent à l'Esat voisin. Il a vu le jour grâce à l'investissement de parents creusotins qui, en 1959, ont fondé l'association des Papillons blancs pour donner à leurs enfants « pas comme les autres » une chance de vivre comme tout le monde.

© TCHASSEPOUX

SAÔNE-ET-LOIRE

Le nouveau guide des ass' mat' est arrivé !

Bourré de conseils, d'informations et de rappels à la législation, le guide des assistants maternels (ass' mat' pour les intimes) est une pépinière d'informations pour... les quelque 4 300 assistants maternels agréés en Saône-et-Loire ou les parents qui souhaitent confier leur enfant à ces professionnels de la petite enfance !

Droits, obligations et avantages pour les assistants maternels et pour les parents employeurs sont passés au peigne fin des dernières actualités réglementaires avec les bons taux de rémunération horaire, les jours de congés accordés, les aides financières pour la garde d'un enfant, etc. L'indemnité horaire de garde d'un enfant, c'est ... Réponse dans le guide !

À consulter sur www.cg71.fr et dans toutes les maisons des solidarités (CMS).

++++++++++++++++++

Entre nous_

« Marc Gélas, c'est une gueule, un ton, une élégance » et vous avez rendez-vous avec lui... pour son nouveau spectacle, vendredi 18 novembre à 20 h 30, salle du pressoir à La Chapelle-de-Guinchay. Le Flac (foyer rural de loisirs et d'actions culturelles) vous attend nombreux pour une soirée sous le signe du rire. Réservation indispensable 03 85 36 72 68 et www.flac.fr

++++++++++++++++++

À pied ou à vélo_

Marcheurs et vététistes, rendez-vous le 6 novembre à la salle des fêtes de Pierreclos pour la 45e randonnée. Départ à partir de 8h. Pédestre 8, 13, 18 et 26 km ; VTT 20 et 40 km. Ravitaillement et soupe à l'oignon. Plus d'infos 06 11 07 52 44 www.charnay-basket-bourgogne-sud.fr.

++++++++++++++++++

Les Bouchard_

L'écomusée de la Bresse bourguignonne accueille, du 1er octobre au 18 mars, une famille d'artistes et de collectionneurs : les Bouchard. Installée à Montret, la famille Bouchard s'est illustrée au début du siècle par ses multiples talents artistiques et scientifiques. Cet hommage est une invitation au voyage, dans le temps et dans l'espace. Plus d'infos 03 85 76 27 16 ecomusee.de.la.bresse@wanadoo.fr www.ecomusee-de-la-bresse.com.

++++++++++++++++++

Petit et grand Raph_

Il y a le petit Raph. Qui doit rester immobile dans le noir parce qu'il vient d'être opéré des yeux. Il y a le grand Raph qui va le prendre par la main, pour qu'il se fabrique des jours lumineux. Dans le cadre du festival des Contes givrés, la bibliothèque du pays de Gueugnon reçoit Raphaël Thiery de la compagnie L'Estaminet rouge au cinéma Le Danton – jeudi 3 novembre à 20 h 30. Gratuit.

© Y. NIVOT

LE CREUSOT

RAYMOND-ROCHETTE : première école basse consommation !

La rentrée s'est voulue plus verte pour les élèves de la nouvelle école primaire Raymond-Rochette au Creusot. Et pour cause, il s'agit du premier bâtiment « basse consommation » de la ville !

Conçue en étroite collaboration avec les enseignants et labellisée bâtiment basse consommation, la nouvelle école primaire Raymond-Rochette du Creusot a été entièrement pensée pour réduire les dépenses d'énergie : 200 m² de panneaux photovoltaïques, un patio au centre du bâtiment, des salles de classes orientées au nord pour une lumière diffuse, une terrasse végétalisée (qui produit de l'oxygène et donc fixe les pollens et la poussière) sur le toit de l'établissement, un triple-vitrage et une attention particulière apportée à l'isolation.

© T.CHASSEPOUX

Premier bâtiment « basse consommation » de la ville, l'école a été inaugurée juste avant la rentrée des classes, le vendredi 2 septembre. La réussite de ce projet financé à hauteur de 80 % par la commune et 14 % par le Conseil général a été unanimement saluée. Pour Evelyne Couillerot, première vice-présidente du Conseil général, « cette nouvelle école établit un lien fort entre ville et campagne, dans un cadre architectural remarquable ».
L'école, lieu symbolique de l'apprentissage et du savoir, fait ainsi figure d'exemple dans la bonne gestion et la préservation de notre environnement. Le résultat parlera de lui-même : avec un bilan thermique qui ne devrait pas excéder 23kWh/m²/an, la facture de chauffage des 1220 m² de surface, elle, ne s'élèverait qu'à 900 euros par an, selon le cabinet d'architecte.

SAÔNE-ET-LOIRE

La MDPH simplifie vos démarches

© CG71

L'information des personnes handicapées et leurs familles est l'une des principales missions de la Maison départementale de l'autonomie (MDA-MDPH). Pour vous simplifier la vie, elle met en ligne, sur le site Internet du Département, toutes les informations qui peuvent vous être utiles. Vous y trouverez une présentation de la MDA et des différentes aides : financières ou dispositifs d'accueil. Vous pourrez télécharger les dossiers de demande d'aide et des notices explicatives pour remplir les demandes. Les heures d'ouverture de la MDA et de ses antennes locales, les coordonnées des différents services et établissements d'accueil en Saône-et-Loire ainsi que de nombreuses autres informations pratiques sont à votre disposition.
● Rendez-vous sur www.cg71.fr Onglet Missions, rubrique Personnes âgées et handicapées.

CUISEAUX

Des marrons pour la Saint-Simon

Les grilleurs de marrons et les vendeurs de noix se donnent rendez-vous le samedi 29 octobre à la foire de la Saint-Simon à Cuiseaux. Tandis que la place Puvis-de-Chavannes laissera l'espace aux musiciens, chanteurs et danseurs, plus de 200 forains investiront les rues du village : vendeurs de marrons et de noix bien sûr, mais aussi buvettes, marchands de vin, de nourriture et de vêtements, sans oublier les incontournables stands de vin blanc chaud ! La bibliothèque et le château des princes d'Orange proposeront quant à eux deux expositions.
La foire de la Saint-Simon trouve son origine au Moyen-Âge. Elle est réapparue voilà plusieurs années pour le plaisir des papilles, des grands comme des petits. Elle fêtera cette année sa 30e édition. Pour plus d'infos, contactez le 06 74 88 30 99.

++++++++++++++++++

Forêt et bois_

La forêt métropolitaine et la transformation du bois, c'est le sujet de la conférence du jeudi 3 novembre 2011 à 18h présentée par Yves Poss, ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts : une vision de l'économie de la fonctionnalité construite à partir de la ressource, de la valeur ajoutée et des territoires. Entrée gratuite. Galerie européenne de la forêt et du bois - Dompierre-les-Ormes - 03 85 50 37 10 - http://galeriedubois.cg71.fr

++++++++++++++++++

L'eau, bien fragile_

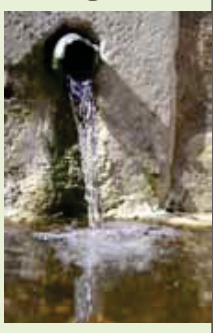

Ressources en eau, pollutions, captage, distribution… l'eau de la source au robinet, sera le sujet de la conférence-débat proposée par l'association de protection de la vallée de la Noue (APVN). Elle se tiendra à la Galerie européenne de la forêt et du bois, vendredi 21 octobre à 20h. Entrée libre. Contact 03 85 50 90 83 ou 03 85 50 28 65 - apvn@orange.fr

++++++++++++++++++

Paysages avec figures_

Esox Lucius invite Yassine Zaiat du Dimanche 6 novembre au dimanche 4 décembre. Exposition ouverte les vendredis, samedis et dimanches de 14 h 30 à 18 h 30 ou sur rendez-vous 68, rue Lamartine à La Clayette. Vernissage le samedi 5 novembre à 17 h30. Causerie de l'historien d'art François Bazzoli. Entrée libre.

++++++++++++++++++

Fantaisie_

Cette année, le salon du livre « Fantasy, aventure, contes et légendes » installera ses pénates les 5 et 6 novembre à l'espace Joug-Dieu de Crêches-sur-Saône. Le syndicat d'initiative de Crêches-sur-Saône et la Maison de Pays de la Chapelle-de-Guinchay se sont mis en quatre pour offrir aux visiteurs encore plus de surface et autant de découvertes en plus ! Plus d'infos http://salon-fantasy.over-blog.com

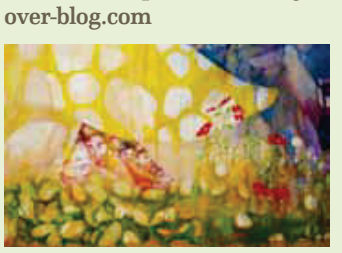

© DR

Résidences + chorégraphiques

Une semaine de rencontres et de stages est également proposée aux animateurs de danse hip-hop, organisée par la compagnie TSN, avec le soutien du Conseil général.

Tout simplement nous (TSN), Käfig, Accrorap, Calabash , Malandain Ballet Biarritz, Le Grand Jeté!, Nathalie Cornille, Ambra Senatore, Illico, Propos, Joëlle Bouvier, CFB 451, Kelemenis & Cie : treize compagnies chorégraphiques s'installent cette année encore en Saône-et-Loire dans le cadre des résidences chorégraphiques. Le temps d'une saison, elles offrent, autour de la diffusion de leur spectacle, des rencontres, des stages, des ateliers, parfois même un travail de création.

Ces résidences, organisées par le Département en partenariat avec les scènes du département (scènes nationales et lieux conventionnés), s'adressent aux élèves et professeurs des écoles de danse afin de développer la pratique chorégraphique et renforcer la qualité de l'enseignement. Elles proposent des formations à la danse contemporaine, permettent la diffusion du répertoire et la création chorégraphique. Elles interviennent également dans les établissements scolaires, pour éveiller la curiosité chorégraphique et sensibiliser de nouveaux publics à la danse : classique, contemporaine, hip-hop ou jazz.

Si les séances de spectacles en journée sont réservées aux scolaires, il vous reste les soirées : un zeste de hip-hop avec Käfig et Accrorap, jazz et Afrique avec Métis, une promenade insolite en compagnie de Chouz, des visites de thèmes plus classiques comme Roméo et Juliette ou La Jeune fille et la mort. Et bien d'autres…

Plus d'infos sur les spectacles : www.theatre-macon.com ; www.espace-des-arts.com ; l'Arc du Creusot 03 85 55 13 11 L'Embarcadère – Montceau-les-Mines 03 85 67 78 10 Théâtre municipal de Cluny : 03 85 59 05 71

Danse en Saône-et-Loire c'est :

- **470 heures** d'actions chorégraphiques
- **450 élèves** d'écoles de danse concernés
- **60 enseignants** du milieu scolaire
- **1 200 élèves** du milieu scolaire

À DECOUVRIR

Musique au présent

Pour sa troisième édition, le festival Musique au présent propose une programmation autour de la résidence du compositeur et organiste, Franck Vaudray. Quatre manifestations encore à venir :

- Jeudi 17 novembre, 18 h 30 - Académie de Mâcon
  Rencontre avec Franck Vaudray.
- Samedi 26 novembre, 17h - Médiathèque de Mâcon
  Concert commenté : « Le compositeur et la modernité »
  Œuvres de Claude Debussy, Arnold Schoenberg et création de Franck Vaudray.
  Réservations à la médiathèque
- Samedi 10 décembre, 16h - Conservatoire de Mâcon
  Audition « Musique d'aujourd'hui et improvisation contemporaine »
  par les élèves du conservatoire.
- Jeudi 15 décembre, 18 h 30 - Académie de Mâcon
  « Noël et la musique française du XVIII[e] au XX[e] siècle ».

Entrées gratuites - Contact : 03 85 29 02 99

À L'AFFICHE

21 OCTOBRE – DANSE
JEAN-CLAUDE GALLOTTA
Chalon, Espace des arts à 20h,
03 85 42 52 12
www.espace-des-arts.com

21 OCTOBRE - THÉÂTRE
LE MOCHE
Saint-Vallier, l'Ecla à 20 h 30,
03 85 67 78 22

22 OCTOBRE - SPECTACLE MUSICAL
LES OISEAUX
Mâcon, Scène nationale à 20 h 30,
03 85 22 82 99
www.theatre-macon.com

3 NOVEMBRE - CIRQUE
PETIT MAL

© DR

Un cirque virtuose où l'humour grinçant rivalise avec des performances physiques extrêmes
Le Creusot, L'arc à 20 h 30,
03 85 55 13 11

3 ET 4 NOVEMBRE – THÉÂTRE
J'AURAIS VOULU ÊTRE ÉGYPTIEN
Chalon, Espace des arts à 20h,
03 85 42 52 12
www.espace-des-arts.com

8 NOVEMBRE
SYMFONIA

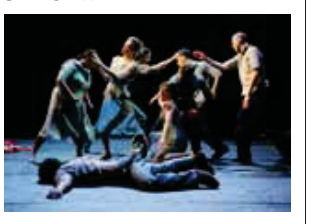

Musique classique et hip-hop pour un spectacle bouleversant. Kader Attou, comme toujours, place l'humanité au cœur de son travail.
Mâcon, Scène nationale à 20 h 30,
03 85 22 82 99
www.theatre-macon.com

10 NOVEMBRE - THÉÂTRE/VIDÉO
DERNIER THÉ À BADEN-BADEN

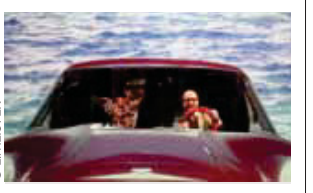
© L.MEISTER

Dans le cadre des Contes givrés, de vrais déjantés : Plonk et Replonk
Le Creusot, L'arc à 20h30,
03 85 55 13 11

18 NOVEMBRE – ROCK
LA MAISON TELLIER
Montceau-les-Mines, l'Embarcadère à 21h . 03 85 67 78 10
www.embarcadere-montceau.fr

LE CHIFFRE

803

...visiteurs ont découvert les coulisses du Conseil général et des salons de la préfecture les 17 et 18 septembre dernier. Encore un succès pour les journées du patrimoine, avec 200 visiteurs de plus que l'année dernière !

© CG71

EN HAUSSE

S'INSCRIRE EN LIGNE, C'EST FACILE !

Le Département a lancé cette année les inscriptions en ligne pour les transports scolaires. Une démarche simplifiée qui a séduit de nombreux parents : 86 % des inscriptions se sont faites sur Internet, via www.cg71.fr (rubrique Inscription au transport scolaire).

RARE !

L'ABBAYE SUR TABLETTE

Depuis cet été, l'abbaye de Cluny se visite du bout des doigts. Deux ingénieurs — Alexandre Yos et Guillaume Lemeunier — ont mis au point une application pour Smartphone et tablette tactile permettant d'imaginer l'abbaye d'hier, de comprendre son fonctionnement et de découvrir sous un autre angle dix points remarquables du site. Application Cluny-vision téléchargeable sur Smartphone, tablette en location à l'office du tourisme et au musée.

© T. CHASSEPOUX

En donnant un vêtement que je ne porte plus, je me mobilise !
C'est avec de petits gestes que l'on fait de grandes économies !
www.cg71.fr
LES PETITS GESTES DURABLES
© DDB NOUVEAU MONDE

LE BUZZ

DE PLUS EN PLUS ÉCOLOS !

C'est ce que démontre la dernière étude du Credoc, centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. Les mentalités et les comportements des Français ont évolué en vingt ans : ils consomment mieux et gaspillent moins. Si les citoyens sont parties prenantes dans cette dynamique, les collectivités ont aussi un rôle à jouer. En Saône-et-Loire, par exemple, le Conseil général multiplie les efforts avec, entre autres, un Agenda 21 interne, le développement des pistes cyclables, la promotion du covoiturage et, récemment, une campagne de prévention des déchets associée à un site internet www.lespetitsgestes-durables.fr.

• En savoir plus sur le Credoc : www.credoc.fr.

WEB+

UN BLOG GIVRÉ, POUR DES CONTES... GIVRÉS

Depuis treize ans, les conteurs du festival arpentent les villes et villages de Saône-et-Loire pour narrer des histoires souvent curieuses et parfois coquines ! Pour en savoir plus sur ces conteurs givrés, leurs activités, leur philosophie, rendez-vous sur http://contesgivres.free.fr. Pour toutes les informations concernant le festival, c'est un autre site : www.contesgivres.com. Cliquez, ça se passe maintenant, jusqu'à la mi-novembre.

LA RECETTE

ANDOUILLETTES À LA MÂCONNAISE

Pelez et hachez trois échalotes. Grattez et émincez quelques champignons. Piquez quatre andouillettes de porc. Beurrez un plat à gratin, disposez les échalotes et les champignons dans le fond. Placez les andouillettes et arrosez de deux grands verres de Mâcon. Salez et poivrez. Laissez cuire 20 minutes environ à 225°C (thermostat 7). Retournez après dix minutes de cuisson. Réservez les andouillettes au chaud. Ajoutez deux cuillerées de moutarde au jus de cuisson. Remettez les andouillettes, ajoutez un brin de persil et replacez au four une à deux minutes. Servez immédiatement.

FUN

UN BILAN MÉDICAL EN COULEUR

© LE P'TIT ZÈBRE

Entre trois et quatre ans, votre enfant doit faire un bilan médical à l'école. Cette visite est assurée par une infirmière-puéricultrice ou un médecin du Département. Pour dédramatiser cette étape et rassurer à la fois parents et enfants, le Conseil général édite un livret tout en couleur. La mascotte, Prunelle la coccinelle, y décrit chaque étape de la visite médicale, du dépistage visuel à la pesée.

VU, LU, ENTENDU

DANS LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE

C'était le 25 septembre dernier. Le Conseil général inaugurait un nouveau tronçon de voie verte à Marcigny. Un événement attendu par de nombreux cyclistes, rollers, randonneurs... mais aussi par les élus locaux qui voient dans cette extension un formidable outil de développement local et touristique !

Les élus de L'UNION POUR L'AVENIR

Des propositions pour réveiller la Saône-et-Loire

Le projet SIRIUS promet aux Saône-et-Loiriens d'« imaginer » la Saône-et-Loire de demain. La démarche n'est pas nouvelle et a déjà été engagée dans de nombreux départements, de droite comme de gauche. Il est en effet toujours intéressant de prendre un peu de recul et d'engager un vrai travail prospectif à 20 ou 30 ans. Nous avons d'ailleurs voté ce projet.

Mais si cette réflexion est nécessaire, elle n'est pas suffisante et surtout elle ne doit pas masquer les errements actuels du Conseil général. Ce n'est pas dans 30 ans qu'il faudra se soucier de la désindustrialisation de notre département, du déséquilibre est-ouest du territoire en matière d'infrastructures ou de la faible attractivité de certaines villes saône-et-loiriennes qui perdent des habitants.

Nous avons la désagréable sensation que le Conseil général est sclérosé. De chef de file naturel de l'aménagement du territoire, le Département est devenu le maître de la procédure judiciaire et des procès contre l'État. Notre département ne peut-il pas se reprendre en main au lieu de tout attendre de Paris et enfin réinvestir dès maintenant pour notre territoire.

Nous avons des propositions à formuler à la majorité socialiste pour réveiller la Saône-et-Loire. Parmi celles-ci, deux exemples de politiques ciblées et dynamiques susceptibles d'envoyer des signaux forts :

- Soutien aux intercommunalités du département. Le Conseil général a décidé depuis deux ans de supprimer toutes les aides aux communautés de communes en contradiction totale avec les évolutions en cours.
- Investir dans des infrastructures départementales pour désenclaver et sécuriser les sites industriels le long de la RCEA et dans l'ouest du territoire.

Nous sommes persuadés que la Saône-et-Loire a des atouts à faire valoir, c'est au Conseil général de les mettre en valeur et de les développer.

André ACCARY
Conseiller général du canton
de Paray-le-Monial
Président du groupe UASL

POUR NOUS CONTACTER :
Groupe Union pour l'Avenir
de la Saône-et-Loire
Tel. 03 85 38 58 16
unionavenir71@orange.fr

Les élus de la majorité,
GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET DIVERS GAUCHE

Un nouveau souffle pour nos territoires

La récente victoire de la gauche au Sénat, si elle est fort heureusement le résultat « mécanique » de ses succès à toutes les élections locales depuis 2004, est aussi la conséquence d'une rupture entre la majorité gouvernementale et le monde rural. C'est en effet dans les départements les plus ruraux que la gauche a enregistré ses plus fortes progressions en sièges. Les élus locaux ont eu là plus qu'ailleurs à subir consécutivement les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle, de la réforme des territoires et dernièrement de la marche forcée vers une nouvelle carte intercommunale, sur fond d'accusation de « trop dépenser ». Trois projets de réforme vécus à chaque fois comme une recentralisation rampante et une atteinte à la libre administration des collectivités, d'autant plus qu'ils réduisaient leurs moyens d'action. Un sentiment accentué par le fait que dans le même temps, des services publics locaux tels que les trésoreries, bureaux de poste et classes des écoles disparaissent brutalement des territoires. Cette alternance au Sénat, outre sa portée politique historique, ouvre enfin la voie d'une modernisation de cette institution. Assurant la représentation des collectivités locales au sein du Parlement, le Sénat aura pour première mission de mieux entendre les attentes des territoires, qui sont en première ligne pour affronter les conséquences de la crise économique pour les populations. Le Sénat conservateur aux bottes de l'exécutif a vécu. Il doit devenir le moteur d'une nouvelle phase de décentralisation qui réconcilie l'État et les collectivités locales, en reconnaissant celles-ci comme de véritables acteurs de croissance et de cohésion sociale.

Rémi CHAINTRON
Président du groupe
de la majorité départementale
socialiste, radicaux
et divers gauche

DÉBAT Dépendance : les personnes âgées peuvent-elles encore attendre ?

Si les mesures financières les plus lourdes de la réforme de la dépendance ont été reportées compte tenu de la crise financière et du contexte économique actuel, le Gouvernement continue de mener une politique ambitieuse en faveur des personnes âgées dont le plan Alzheimer doté de 1,5 milliard d'euros est l'un des exemples les plus probants.

De même, l'accompagnement des personnes âgées dépendantes et l'amélioration de leur prise en charge constitue un axe fort d'engagement des services de l'État. Cela passe par des services d'aide à domicile performants, correctement organisés et financés. Ainsi, un fonds dédié de 50 millions d'euros vient d'être créé spécifiquement en faveur des services d'aide à domicile. Il s'agit d'accompagner la restructuration nécessaire d'un secteur qui connaît de grandes difficultés et de participer au retour de leur équilibre financier.

Les sujets de réflexions et d'actions sont nombreux pour l'avenir, les défis du vieillissement nous concernent tous.

Jacques LECOQ
Conseiller général de Saint-Bonnet-de-Joux
Président du groupe des Non-Inscrits

Le 8 février 2011, Nicolas Sarkozy disait à propos de la dépendance : « la démographie, elle, n'attendra pas ». 10 mois plus tard, la réforme, comme depuis bientôt 5 ans, est encore reportée. Pourtant, ce sont bientôt les personnes âgées qui ne pourront plus attendre. Il y a en effet urgence quand un grand nombre de nos aînés et leurs familles peinent à assumer les dépenses pour leur aide à domicile ou leur hébergement en maison de retraite. L'enjeu est de tisser une véritable solidarité inter-générationnelle en accompagnant en fonction de leurs besoins (et non de leurs moyens) la prise en charge des personnes en situation de perte d'autonomie, et en donnant aux professionnels les moyens d'accomplir leur mission. Quatre milliards d'euros devraient être mobilisés en 5 ans. Cet effort est possible pour un secteur créateur d'emplois qui représente un levier de développement économique. Surtout si on compare ce montant avec le coût des allégements d'impôts pour les plus riches décidés cet été par le Gouvernement. Comme elle l'a déjà fait, la Saône-et-Loire a opté pour un choix solidaire, en revalorisant l'APA à domicile dès le 1er septembre. Mais jusqu'à quand pourra-t-elle faire cet effort, alors qu'il s'agit d'une véritable question de solidarité nationale et d'un choix de société ?

Évelyne COUILLEROT
Vice-présidente chargée du 5e risque, des personnes âgées
et de l'administration générale

© T. CHASSEPOUX

MELVIN GUILLOT

Poids plume, **volonté de fer**

Devenir champion du monde de savate boxe française à 17 ans. C'est le défi qu'a relevé ce jeune Bressan originaire d'Épervans.

© T. CHASSEPOUX

© T. CHASSEPOUX

Sur le ring, son surnom est « la grande sauterelle ». Il faut dire qu'avec ses 1,83 mètre et ses 56 kilos, Melvin Guillot est loin du cliché du boxeur trapu et nerveux. Dans sa discipline — la savate boxe française —, la mobilité est primordiale. Sa silhouette fine et longiligne est donc un sérieux atout. « Quand j'allonge mes grandes jambes, mon adversaire a du mal à me toucher. Je peux facilement le distancer », confirme-t-il.

Sur le ring depuis l'âge de huit ans, l'Épervanais a gravi les échelons petit à petit, à force de travail et de persévérance : quatre entraînements et quelques kilomètres de course à pied par semaine. Mais cela ne fait pas tout ! **« Le physique est important, concède-t-il, mais la volonté fait le reste. Il faut être armé d'un mental d'acier »**. C'est ce qui l'aide à avancer, menant de front sa passion pour la boxe et ses études en plâtrerie-peinture. Et cela fonctionne ! Melvin Guillot accumule les titres : déjà triple champion de France, il a été sacré champion du monde cadets dans la catégorie moins de 56 kilos en juillet dernier. Modeste, le boxeur n'y croyait pourtant pas : « j'étais très surpris ! C'était la première fois que je me présentais aux championnats du monde », explique-t-il. Et pour lui, que de nouveautés : quatre assauts dans la journée — au lieu des trois habituels — le stress de la compétition, la rencontre de coéquipiers venus de l'autre bout du monde...

Sur le podium, il a dédié sa victoire à sa famille et à ses amis qui le soutiennent au quotidien, à son entraîneur Lionel Michea, qui l'accompagne depuis ses débuts mais aussi à son club de boxe à Épervans. C'est là, au foyer rural sur la place du village, qu'il a donné ses premiers uppercuts. C'est là aussi qu'il s'entraîne chaque semaine avec 95 autres licenciés. « Tout le monde se connaît, l'ambiance est détendue et conviviale. Je ne changerai de salle pour rien au monde ! », lance-t-il, fier de son club qui a enregistré en dix ans d'existence plus d'une dizaine de titres de champions de France !

Quand il regarde l'avenir, Melvin Guillot est confiant, avec son titre mondial en poche. Le champion garde la tête sur les épaules et se prépare à passer de la catégorie cadets à celle des juniors. Cela signifie qu'il devra apprendre à se frotter à l'art du combat, car les débutants ne portent pas les coups. Il compte également passer son gant d'argent, l'équivalent en boxe de la ceinture noire du judo. Son souhait le plus cher ? Faire connaître ce sport encore confidentiel dont la philosophie, fondée sur le *fair-play* et le respect, est en accord avec ses valeurs !

▲ UN LIEU

L'ÎLE CHAUMETTE À ÉPERVANS

C'est dans ce petit coin de nature à deux pas du village que Melvin vient courir tous les matins. Les champs, les arbres, la Saône... cet endroit est aussi idéal pour se ressourcer entre deux matchs.

▶ UNE DATE

Les 2 et 3 juillet 2011

La consécration ! Il décroche le titre de champion du monde dans sa catégorie à Vilette-d'Anthon. Au-delà de l'émotion liée à la victoire, il a été marqué par les hymnes nationaux et les parades en début de cérémonie, « exactement comme aux jeux olympiques ».

▼ UN OBJET

Ses gants de boxe

© T. CHASSEPOUX

Ils sont ses compagnons sur le ring... et il ne s'en sépare pour ainsi dire jamais ! S'ils sont usés et décousus par endroit, ce n'est pas grave ! « Ils sont la mémoire de mes assauts », dit-il.